

Vers une section ovine au sein du GDS

Le Syndicat départemental d'élevage ovins du Gers a tenu son assemblée générale le jeudi 22 février à Saint Brès.

Pour sa première assemblée générale, le président Thomas Carlier a rassemblé une vingtaine d'éleveurs de tout le département pour dresser le bilan de la campagne écoulée avec son lot de bonnes et de moins bonnes nouvelles :

- Le cours de l'agneau, qui a démarré à un niveau assez bas début 2017, s'est bien relevé sur la seconde moitié de l'année pour s'établir au niveau supérieur au cours de l'agneau 2016.

- L'arrêt d'activité des derniers abattoirs multi-espèces du Gers, fragilisent certains élevages qui sont engagés dans les filières courtes.

- Le combat pour le maintien des zones défavorisées est toujours en cours.

- L'image des filières viandes est fragilisée par des associations qui s'appuient sur la méconnaissance du public par rapport à la réalité du métier.

- Les états généraux de l'alimentation devraient renforcer le poids des éleveurs dans les négociations commerciales

Pour mieux répondre aux besoins des éleveurs du Gers, le Président a souhaité faire le point sur deux sujets très différents : les services que peut rendre un Groupement de Défense Sanitaire et les possibilités de remplacement dans les exploitations par le Service de Remplacement.

Le Président du Groupement de Défense Sanitaire, Rémi Fourcade accompagné de Christian Trouche, animateur, ont présenté les actions du GDS 32.

Le GDS est une organisation de défense sanitaire, composé d'éleveurs de bovins, associant des partenaires comme la Chambre d'Agricul-

culture, la Maison de l'Elevage, les organisations de vétérinaires, les laboratoires et les services vétérinaires.

Le GDS a pour principale mission de :

- contribuer à l'amélioration de l'état sanitaire de toutes les espèces d'animaux domestiques.

- favoriser l'application des mesures de prophylaxie collective et concourir à l'application des programmes de luttes contre les maladies animales.

- prendre toutes initiatives tendant à faciliter l'action des sections sanitaires et coordonner leurs actions.

Concrètement, le GDS mène trois types d'actions : des actions collectives de surveillance comme l'organisation des prophylaxies déléguées par l'Etat, des actions de lutte contre les maladies bovines et des actions de prévention en particulier au travers des formations qu'il organise. Il anime des caisses de solidarité pour aider les éleveurs devant faire

face à des accidents sanitaires ou pour soutenir des plans d'assainissement. Les GDS petits ruminants de la région fonctionnent sur ce modèle et ce type d'actions.

Comment se faire remplacer sur votre exploitation ?

« Vous êtes exploitant, conjoint ou membre salarié, vous pouvez vous faire remplacer en cas de maladie, accident, congés, formation, maternité... » « Le Service de Remplacement (SR) est l'employeur de l'agent, il se charge de l'ensemble des formalités administratives et il facture les frais de remplacement diminués des éventuelles aides financières » explique Marion Daldal du Service de Remplacement du Gers. Pour répondre encore mieux aux préoccupations des éleveurs, le SR du Gers spécialise en élevage ovin un agent de remplacement qui sera capable de répondre aux attentes (contact au 05 62 61 79 44).

